



## COMMISSION SUPERIEURE D'APPEL DE DISTRICT



### PROCES VERBAL REUNION DU 01 juin 2018

#### ERRATUM

Présents : MM. BRISSOT D. – HURSON M. - GUILLIER E. – ROZE P. - PERRIN F.

Excusés : MM. JACOB E. - SIMON G - ZANIVAN R.

Absent : THEVENIN B.

#### 1. APPEL DE CHALINDREY

Il faut lire :

*Par ces motifs,*

- infirme la décision de première instance, à savoir : ***erreur administrative de l'arbitre,***
- confirme le résultat acquis sur le terrain à savoir VAL MOIRON bat CHALINDREY 4 buts à 2.

Le Président,  
P. ROZE